



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le 21 Octobre, à 18 h,

Le conseil municipal de la commune de Rieux-Minervois, dûment convoqué le 17 Octobre 2016, s'est réuni en session ordinaire, dans le salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Destrem, Maire.

14 présents : Mmes et MM. DESTREM Pierre, JAMMES Nelly, RIBA Albert, TAILLEFER Bernadette, YAGUES Bernard, VARALDA Anne-Marie, CARRE Annick, ZOCCARATO Jeanine, GUILHAUMON Jean, SAURY Jean-Paul, De CROZALS Anne, THERET Marion, DESTAINVILLE Alain, VASSAL Didier.

5 absents : Mmes CHAVINIER Anne, CAZANAVE Liliane, MM. DURAND Jean-Régis, ROQUE Bento, CONTE Yoann.

2 procurations : M. DURAND Jean-Régis à Mme JAMMES Nelly – M. CONTE Yoann à M. YAGUES Bernard.

Total des membres présents : 14 sur 19

Total des membres représentés : 2 sur 19.

Le Conseil ayant reconnu que les convocations étaient régulières et que le quorum était atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 h. Il demande à l'assemblée de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance (art. 5 loi du 05 avril 1884).

Madame TAILLEFER Bernadette a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame JAMMES Nelly, présente le site Internet de la mairie, ainsi que la page Facebook. Pour le site, se connecter à : www.riexminervois.fr – Facebook : Mairie rieux minervois Facebook.

Madame JAMMES Nelly, Adjointe, a fait la lecture du Procès-Verbal du 4 Octobre 2016. Ce procès-verbal a été rédigé par Madame TAILLEFER Bernadette, secrétaire de séance.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1) Régularisation Démission 1^{er} Adjoint

Suite à la démission de Monsieur DURAND Jean-Régis du poste de 1^{er} Adjoint, tous les adjoints montent d'un rang. Monsieur DURAND reste au sein du conseil municipal.

De ce fait, le poste de 5^{ème} Adjoint est supprimé.

14 voix pour – 2 Abstentions.

2) Subvention 2017 au Comité des Fêtes

Madame Catala Véronique, présidente du Comité des Fêtes, qui avait été invitée, a présenté le programme pour 2017 ainsi que le bilan de l'année écoulée. Le conseil municipal décide l'accord de principe sur le montant de 12 000 euros de subvention pour 2017.

14 voix pour – 2 contre

3) Adhésion des 9 communes au Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude

Avis du Conseil Municipal sur l'adhésion au Syndicat des communes de Monze, Floure, Barbaira, Capendu, Comigne, Douzens, Blomac, Marseillette et Badens au Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude.

15 voix pour – 1 contre

4) Déblocage Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales pour l'année 2016

Autorisation pour débloquer la somme de 49 347 euros au vu des investissements de l'année.

Adopté à l'unanimité.

5) Dossier demande de subventions pour l'année 2017

1^{er} dossier : démolition des parties basses de la maison Vassal, montant 39 600 euros TTC

2^{ème} dossier : réhabilitation de l'éclairage public et de la chaussée au lotissement Fabre-d'Eglantine. Chaque dossier sera adressé auprès du Conseil Départemental, la DETR (préfecture) et la Région.

Adopté à l'unanimité

6) Renouvellement de la convention de mise à disposition de l'agent communal/département/collège

La convention de mise à disposition pour la cantine du collège de l'agent Frédérique Dal Zotto expire le 31 décembre 2016. Il convient de renouveler cette convention.

Adopté à l'unanimité

7) Avis du Conseil Municipal sur la délimitation de Territoire de Démocratie Sanitaire.

Hypothèse (13 territoires) et Hypothèse 2 (6 territoires). C'est l'Hypothèse 1 qui a été retenue.

Adopté à la majorité des voix : 14 pour – 1 Abstention – 1 contre

8) Points divers (proposés par Monsieur le Maire Pierre DESTREM)

° Un terrain de Mme Chavinier (25 712 mètres carrés) est proposé, soit à 11, 67 euros le mètre carré (possibilité de construire un lotissement d'une quarantaine de lots).

° Les travaux de la place Rambaud sont à présent terminés.

° Est en cours de réalisation, la réhabilitation des chemins conduisant à Saint Jean et Saint Antoine (curage des ruisseaux et abattage des arbres).

° Les travaux à l'école élémentaire sont en cours. Pose d'une porte vitrée à l'atelier servant pour les activités périscolaires.

Questions diverses :

° Les commerçants se plaignent qu'une bande de jeunes fait du bruit le soir sur la place.

° Participation de Mme Lopez pour l'occupation d'une salle à l'école élémentaire..

° Pour le 11 novembre, les enfants des écoles liront un poème mettant à l'honneur les anciens.

° Remerciements de Mme JAMMES Nelly pour la confiance accordée (poste de 1^{ère} Adjointe).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures.

Fait en Mairie, le 26 Octobre 2016, Le Maire, Pierre DESTREM.

